

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	15
Absents	2
Pouvoirs	1
Votants	16
Pour	16
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
5 décembre 2023

Date d'affichage :
5 décembre 2023

Délibération D2023_073
Services à la population :
tarifs 2024
(1/2)

Le lundi 11 décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. AGUETTAZ Robert, M. ANDREYS Stéphane, Mme ANDUGAR Sandrine, M. BELLOT Julien, M. CARON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, Mme GINET Jane, M. GRENARD Michel, Mme LAPLANCHE Delphine, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme SCAPOLAN Martine, Mme THUILLIER Marlène.

Pouvoir : Mme SPIRITO donne pouvoir à Mme ANDUGAR

Absent : Monsieur PLUCHE.

Secrétaire de séance : M. Julien BELLOT a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les collectivités ont la compétence pour fixer les tarifs.

Le conseil municipal a institué différents types de tarifs en fonction des services proposés à la population. Ils sont regroupés dans l'annexe à la délibération et mis à jour lors des changements tarifaires. Les principaux services sont les suivants :

- Tarifs du service périscolaire
- Tarifs relatifs à l'administration générale, aux droits de place pour la vente de produits alimentaires et aux badges supplémentaires de la barrière de Terre Nue
- Tarifs aux cimetières
- Tarifs relatifs à la bibliothèque municipale
- Tarifs liés à la location de la salle de la Roselière et de la vaisselle cassée

Madame Myriam MONANGE, adjointe déléguée aux affaires sociales et aux services à la population, présente les propositions de la commission d'instruction Vie sociale pour la modification de certains tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024


La commission propose de ne pas modifier les tarifs des photocopies :

- copies A 4 = 0,20 € (N&B), inchangé
- copies A 4 = 0,40 € (couleur), inchangé
- copies A 3 = 0,40 € (N&B), inchangé
- copies A 3 = 0,80 € (couleur), inchangé

La commission propose de modifier les tarifs des cimetières et de l'espace cinéraire tels que présentés (celle-ci prend en compte le taux d'inflation et est arrondie à l'entier supérieur) :

Délibération D2023_073
Services à la population :
tarifs 2024

(2/2)

Le secrétaire de
séance,

M. BELLOT

Le Maire,

Robert AGUETTAZ

Éléments	Durée / Taille	Tarifs 2023 TTC	Tarifs 2024 TTC
<u>Columbarium</u> Cap Horn	15 ans	470 €	496 €
	30 ans	940 €	992 €
Marguerite	15 ans	290 €	306 €
	30 ans	580 €	612 €
Escalier	15 ans	190 €	201 €
	30 ans	380 €	402 €
<u>Concession pour caveau</u> Cimetière Ouest	15 ans : - 2 places - 4 places - 6 places	100 €	106 €
		160 €	169 €
		200 €	211 €
	30 ans : - 2 places - 4 places - 6 places	200 €	212 €
		320 €	338 €
		400 €	422 €
<u>Concession pour caveau</u> Cimetière Est	15 ans : - 2 places - 4 places - 6 places	120 €	127 €
		190 €	201 €
		230 €	243 €
	30 ans : - 2 places - 4 places - 6 places	240 €	254 €
		380 €	402 €
		460 €	486 €
<u>Concession Pleine Terre</u>	15 ans : - 2 places - 4 places	110 €	116 €
		170 €	180 €
	30 ans : - 2 places - 4 places	220 €	232 €
		340 €	360 €
<u>Caveau à la vente</u>	2 places	Plus de caveau disponible	Plus de caveau disponible
<u>Jardin du souvenir</u>		Gratuit	Gratuit

La commission propose également de ne pas augmenter les tarifs de droits de place et de la bibliothèque municipale en raison de la baisse de fréquentation liée à la crise sanitaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification des tarifs telle que présentée,
- **MET** à jour l'annexe des tarifs 2021 afin de prendre en compte les tarifs applicables aux services à la population à compter du 1^{er} janvier 2024.